

AARLO

SAS au capital de 1.000 €
150 rue de Pelleport
75020 Paris
SIREN 941 979 510 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 30 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le trente janvier, les Associés de la Société par Actions Simplifiée **AARLO** au capital de 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 € chacune, ont pris des décisions unanimes se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Refonte des statuts,
- Pouvoir pour formalités.

Monsieur le Président propose que la discussion soit ouverte.

Les Associés ont pris les décisions suivantes :

Première décision

Les Associés, après avoir constaté l'acquisition du fonds de commerce d'alimentation générale sis 2, place Mac Orlan – 75018 Paris par acte sous seing privé en date du 23 octobre 2025, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société à l'adresse suivante :

2, place Mac Orlan – 75018 Paris

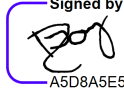
Deuxième décision

Les Associés, après avoir pris connaissance du projet de statuts refondus, décide d'adopter article par article, puis dans leur ensemble, les nouveaux statuts de la société.

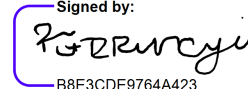
Troisième décision

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales nécessaires à l'application des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing-privé qui, après lecture, a été signé par les Associés et sera reporté dans le registre des décisions collectives de la société.

Signed by:

A5D8A5E569134AB...

M. Janatheepan Punniyamoorthy

Signed by:

B8E3CDE9764A423...

Mme Thirunayani Manokaran ép. Punniyamoorthy